FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



LYSOL® NeutraAir 2in1™ Tropical Breeze (Canada)

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par

: LYSOL® NeutraAir 2in1™ Tropical Breeze (Canada)

: Reckitt Benckiser LLC. Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Téléphone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence : 1-800-338-6167

(Médical) Numéro de téléphone à

composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) CHEMTREC

En dehors des États-Unis et du Canada (Amérique du Nord), appelez Chemtrec :

703-527-3887.

Site internet: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit

: Air care

Utilisation par les consommateurs

Cette FDS est conçue pour le lieu de travail, les employés, le personnel d'urgence et pour d'autres conditions et situations où il existe un potentiel plus important à grande échelle ou prolongée d'exposition, conformément aux exigences de l'Administration de la sécurité et de la santé au travail Département du Travail des Etats-Unis (USDOL Occupational Safety and Health Administration).

Cette FDS n'est pas applicable à l'utilisation par les consommateurs de nos produits. Pour l'utilisation par des consommateurs, toutes les précautions et les informations de premiers secours sont fournies sur l'étiquette du produit conformément aux réglementations gouvernementales applicables, comme indiqué dans la section 15 de cette FDS.

SDS# : D8389373 Formulation # FF3076041 No D'IDENTIFICATION EPA : 777-136 DIN# : 02519313

1/16 Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 **Date d'édition** : 4/30/2024

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Mentions de danger : Danger

: Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence

Généralités

: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Get medical help.

Stockage

: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Ethanol (Ethyl Alcohol)	≥30 - ≤60	-
Butane	≥5 - ≤10	-
propane	≥1 - ≤5	74-98-6

Le produit ne contient aucun ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 2/16

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau

: Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers: Pas de traitement particulier.

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 3/16

4. Premiers soins

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Aérosol extrêmement inflammable. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 4/16

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Protéger du rayonnement solaire. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 5/16

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
ethanol	ACGIH TLV (États-Unis, 1/2022).
	STEL: 1000 ppm 15 minutes.
	OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).
	TWA: 1000 ppm 8 heures.
	TWA: 1900 mg/m³ 8 heures.
	NIOSH REL (États-Unis, 10/2020).
	TWA: 1000 ppm 10 heures.
	TWA: 1900 mg/m ³ 10 heures.
	OSHA PEL (États-Unis, 5/2018).
	TWA: 1000 ppm 8 heures.
	TWA: 1900 mg/m³ 8 heures.
butane	OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).
	TWA: 800 ppm 8 heures.
	TWA: 1900 mg/m ³ 8 heures.
	NIOSH REL (États-Unis, 10/2020).
	TWA: 800 ppm 10 heures.
	TWA: 1900 mg/m³ 10 heures.
	ACGIH TLV (États-Unis, 1/2022). [Butane]
	Potentiel explosif.
	STEL: 1000 ppm 15 minutes.
propane	OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).
	TWA: 1800 mg/m³ 8 heures.
	TWA: 1000 ppm 8 heures.
	NIOSH REL (États-Unis, 10/2020).
	TWA: 1000 ppm 10 heures.
	TWA: 1800 mg/m³ 10 heures.
	OSHA PEL (États-Unis, 5/2018).
	TWA: 1000 ppm 8 heures.
	TWA: 1800 mg/m ³ 8 heures.
	ACGIH TLV (États-Unis, 1/2022).
	Appauvrissement en oxygène [asphyxiant].
	Potentiel explosif.

appropriés

génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 **Date d'édition** : 4/30/2024 6/16

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.

Autre protection pour la peau

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

État physique: Liquide. [Aérosol.]Couleur: Non disponible.Odeur: Parfumé.

Seuil olfactif : Non disponible.

pH : 10 à 11.3

Point de fusion et point de : Non disponible.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage

: Non disponible.

d'ébullition

congélation

Point d'éclair : Vase clos: 25.6°C (78.1°F)

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 7/16

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité : Non disponible.

Limite supérieure/inférieure : Non disponible.

d'inflammabilité ou

d'explosivité

Tension de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur relative : Non disponible.

Densité relative : Non disponible.

Solubilité :

Non disponible.

Solubilité dans l'eau : Non disponible.

Coefficient de partage n- : Non applicable.

octanol/eau

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de

décomposition

: Non disponible.

Chaleur de combustion : 16.51 kJ/g Viscosité : Non disponible.

Caractéristiques des particules

Taille médiane des

particules

: Non applicable.

Produit en aérosol

Type d'aérosol : Pulvérisation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 8/16

11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Lysol Neutra Air 2in1 - Tropical Breeze_FF3076041_D8389373_NA	CL50 Inhalation Poussière et buées		>2.75 mg/l Maximum attainable concentration	4 heures
	DL50 Cutané	In vitro	5050 mg/kg	-
	DL50 Orale	In vitro	5050 mg/kg	-
Ethanol (Ethyl Alcohol)	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	124700 mg/m ³	4 heures
	DL50 Orale	Rat	7 g/kg	-
Butane	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	658000 mg/m ³	4 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Lysol Neutra Air 2in1 - Tropical Breeze_FF3076041_D8389373_NA	Yeux - Opacité de la cornée	In vitro	<1	-	-
	Peau - Indice d'irritation dermique primaire (PDII)	In vitro	0.1	-	-
Ethanol (Ethyl Alcohol)	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.06666667 minutes 100 mg	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	100 uL	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	400 mg	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 20	-
				mg	

Conclusion/Résumé

Peau

: Non irritant pour la peau. Information is based on toxicity test result of the concentrate of a similar product.

Yeux

: Irritant pour les yeux. Information is based on toxicity test result of the concentrate of a similar product.

Respiratoire

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Lysol Neutra Air 2in1 - Tropical Breeze_FF3076041_D8389373_NA	peau	Souris	Non sensibilisant

Conclusion/Résumé

Peau

: Non sensibilisant. Information is based on toxicity test result of the concentrate of a similar product.

Respiratoire

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 9/16

11. Données toxicologiques

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Ethanol (Ethyl Alcohol)	1	1	-

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

<u>Tératogénicité</u> Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme Exposition de courte durée

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 10/16

11. Données toxicologiques

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Toxicité pour la

reproduction

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	(gaz)	(vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Ethanol (Ethyl Alcohol)	7000	N/A	N/A	124.7	N/A
Butane	N/A	N/A	N/A	658	N/A

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Ethanol (Ethyl Alcohol)	Aiguë CE50 3306 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
,	Aiguë CE50 1074 mg/l Eau douce	Crustacés - Cypris subglobosa	48 heures
	Aiguë CL50 5680 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 11000000 μg/l Eau de mer	Poisson - Alburnus alburnus	96 heures
	Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Chronique NOEC 100 ul/L Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	21 jours

Conclusion/Résumé

: Méthode de calcul Nocif pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradation

11/16 Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 **Date d'édition** : 4/30/2024

12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Ethanol (Ethyl Alcohol)	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Ethanol (Ethyl Alcohol)	-0.35	-	faible
Butane	2.89	-	faible
propane	1.09	-	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	Aerosols	AÉROSOLS	AÉROSOLS	Aérosols, inflammables
Classe de danger relative au transport	2.1	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	-	-	-	-

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 12/16 (D8389373) NA

D83	89373	3
-----	-------	---

14. Informations relatives au transport

L	Danasas	Nan	Nam	Nan	Nan
	Dangers	Non.	Non.	Non.	Non.
	environnementaux				

Quantité limitée

Peut s'appliquer si la taille de l'emballage intérieur est égale ou inférieure aux quantités indiquées ci-dessous et que la masse brute du contenant extérieur est conforme à la réglementation sur les quantités limitées, alors l'emballage peut être transporté conformément aux dispositions sur les quantités limitées

DOT - Voies fluviales & Terre-Route/Chemin

de fer

TMD - Voies fluviales & Terre-Route/Chemin : 1 L

de fer

IMDG : 1 L

Autres informations

Classification pour le DOT : Quantité limitée Oui.

Instructions de conditionnement Exceptions: 306. Non vrac: Aucune. Vrac: Aucune. Limitation de quantité Voie aérienne [aéronef de passagers]/ferroviaire: 75 kg. Avion

cargo: 150 kg.

Dispositions particulières N82

Classification pour le TMD : Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des marchandises

dangereuses Règlements. 2.13-2.17 (Classe 2).

Limite pour explosifs et indice des quantités limitées 1 Indice de véhicule routier ou ferroviaire de passagers 75

Dispositions particulières 80, 107

IMDG : Urgences F-D. S-U

Dispositions particulières 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959

IATA : Limitation de quantité Avion-passagers et avion-cargo: 75 kg. Directives du

> conditionnement 203. Avion-cargo uniquement: 150 kg. Directives du conditionnement 203. Quantités limitées - Avion-passagers: 30 kg. Directives du conditionnement Y203.

Dispositions particulières A145, A167, A802

Protections spéciales pour

l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le

produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux

termes des instruments IMO

: Non disponible.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé.

CWA (Clean Water Act) 311: Ammonia

CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Butane; Propane

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)** : Non inscrit

Clean Air Act Section 602

: Non inscrit

Class I Substances

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 **Date d'édition** : 4/30/2024 13/16

15. Informations sur la réglementation

Clean Air Act Section 602

Class II Substances

: Non inscrit

DEA List I Chemicals

(Precursor Chemicals)

: Non inscrit

DEA List II Chemicals

: Non inscrit

(Essential Chemicals)

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

			SARA 302 TPQ		SARA 304 RQ	
Nom	%	EHS	(lb)	(gallons)	(lb)	(gallons)
Ammonia	Propriétaire	Oui.	500	-	100	-

SARA 304 RQ : 133333.3 lb / 60533.3 kg

SARA 311/312

Classification : AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1

GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification
Ethanol (Ethyl Alcohol)		LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Butane		GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé
propane		GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé

Réglementations d'État

: Les composants suivants sont répertoriés: Ethanol (Ethyl Alcohol); Butane; PROPANE **Massachusetts**

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: Ethanol (Ethyl Alcohol); Butane; PROPANE : Les composants suivants sont répertoriés: Ethanol (Ethyl Alcohol); Butane; PROPANE **Pennsylvanie**

Californie prop. 65

🔼 ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à Myrcene, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

	risque significatif	Posologie maximum acceptable
Myrcene	-	-

Éléments de l'étiquette

CCCR

Mention d'avertissement : DANGER ATTENTION

: INFLAMMABLE CONTENU SOUS PRESSION Mentions de danger

CE CONTENANT PEUT EXPLOSER S'IL EST CHAUFFÉ LE CONTENU PEUT

S'ENFLAMMER PEUT IRRITER LES YEUX

: Ne pas fumer. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Mesures de précaution

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 **Date d'édition** : 4/30/2024 14/16

15. Informations sur la réglementation

N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Tenir loin des flammes, telle une flamme pilote, et de tout objet produisant des étincelles, tel un moteur électrique. Conserver loin des sources de chaleur.

EPA

Mention d'avertissement: : ATTENTION
Mentions de danger : INFLAMMABLE

CONTENU SOUS PRESSION.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Cause une irritation modérée des yeux

Spécial Substance inerte. : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mesures de précaution : Tenir hors de portée des enfants.

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu. Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température

supérieure à @130°F.

Sensibilisant cutané : Aucun effet important ou danger critique connu.

Autres informations / Recommandations

Autres informations : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



NFPA (30B) aérosol Inflammabilité Teneur 1

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 15/16

16. Autres informations

Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations : ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition : 4/30/2024 Date de publication : 08/10/2021

précédente

Version : 2

Élaborée par : Reckitt Benckiser LLC.

Product Safety Department

1 Philips Parkway

Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.

FAX: 201-476-7770

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB est membre du programme de gestion des produits CSPA Product Care.

Code # : FF3076041 n° SDS : D8389373 Date d'édition : 4/30/2024 16/16